



LE GUIDE PRATIQUE DES PLAGES

*de la Communauté d'Agglomération
Royan Atlantique*



CONNAÎTRE LA RÉGLEMENTATION, LES RISQUES ET L'ENVIRONNEMENT.
ZONES DE BAINADES SURVEILLÉES – DÉCHETS – ANIMAUX – EAUX DE BAINADE

CARTE DES PLAGES





ÉDITO DU PRÉSIDENT

UN CADRE UNIQUE ET FRAGILE

Avec ses 31 plages réparties sur sept communes, le littoral de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique offre une grande diversité de sites pour profiter de la baignade, du soleil ou des activités nautiques.

De Meschers-sur-Gironde à Saint-Palais-sur-Mer, le paysage est marqué par l'alternance de baies, appelées « conches », et de falaises rocheuses. Ces plages urbaines disposent d'équipements et proposent des services en tous genres (clubs de plage, douches, sanitaires...). À l'inverse des plages plus confinées de l'estuaire de la Gironde, les plages océaniques des Mathes et de La Tremblade offrent un cadre plus sauvage et peu aménagé. On y trouve de vastes espaces dunaires avec une façade sur l'Atlantique, d'où se dégage une impression de liberté.

Qu'elle soit naturelle ou urbaine, la plage reste partout un lieu de loisir et de plaisir, mais aussi un espace naturel fragile et parfois dangereux.

Ce guide vous donnera des informations pratiques sur la réglementation des zones de baignade, des activités et de l'accueil des animaux. Il vous permettra également de mieux connaître les risques que l'on peut rencontrer sous le soleil ou dans l'eau. Il vous apportera enfin quelques conseils pour contribuer à votre échelle à la protection de ce patrimoine d'exception, que nous voulons sauvegarder pour le transmettre aux générations futures.

Jean-Pierre Tallieu

Président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

CARTE DES PLAGES

P. 2

LES DISPOSITIFS ET MOYENS POUR ÉVITER LES ACCIDENTS

P. 4

DÉJOUER LES RISQUES EN MER ET SUR TERRE

P. 5

LES PLAGES EN MILIEU URBAIN

P. 6

LES PLAGES EN MILIEU NATUREL

P. 7

LA PLAGE, UN ESPACE FRAGILE À PRÉSERVER

P. 8

LA PLAGE, UN MILIEU VIVANT

P. 9

NOS AMIS LES ANIMAUX SUR LES PLAGES

P. 10

LES EAUX DE BAINADE, UN GAGE DE QUALITÉ

P. 11

À CHAQUE PRATIQUE SES RÈGLES !

P. 12 ET 13

LES ALTERNATIVES À L'USAGE DE LA VOITURE

P. 14

PATRIMOINE MARITIME À DÉCOUVRIR

P. 14

PÊCHER INTELLIGENT, PÊCHER DURABLEMENT

P. 15

LES DIX COMMANDEMENTS DE LA PLAGE

P. 16



Les conches sont des plages de sable
entourées par des falaises calcaires

datant de l'ère du tertiaire

(il y a 60 à 65 millions d'années)

LES DISPOSITIFS ET MOYENS POUR ÉVITER LES ACCIDENTS

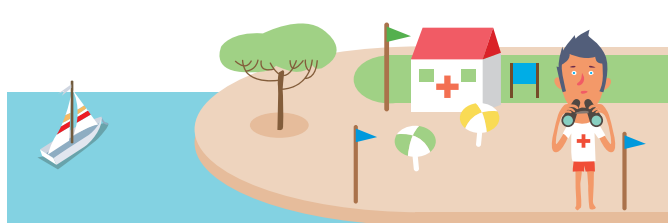


© A. Garcia

DES SAUVETEURS BIEN ENTRAÎNÉS

Chaque année, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique consacre 1,5 million d'euros pour assurer la surveillance des zones de baignade, en partenariat avec le Service départemental d'incendie et de secours. Plus de **130 nageurs sauveteurs assurent cette mission** tous les jours en été, de 11 heures à 19 heures, dans les **22 zones surveillées implantées sur le littoral, entre La Tremblade et Meschers-sur-Gironde**. Formés au secourisme et aux interventions en milieu aquatique, les nageurs sauveteurs constituent le premier maillon de la chaîne des secours.

Carte des plages et des postes de secours en page 2



Baignez-vous en zone surveillée

À votre arrivée sur votre lieu de séjour, informez-vous sur les zones de baignade surveillées, dangereuses et interdites. La signalisation des baignades est assurée par un mât, placé à chaque poste de secours. Sur ce mât est hissé un drapeau en forme de triangle isocèle :



Le drapeau vert signifie « **baignade surveillée et absence de danger particulier** ».



Le drapeau jaune orangé signifie « **baignade dangereuse mais surveillée** ».



Le drapeau rouge vif signifie « **interdiction de se baigner** ».

Un drapeau violet signifiant « **présence de pollution** », interdiction de se baigner pourra également accompagner le drapeau rouge.



Un pavillon noir et blanc, hissé sous le pavillon principal, indiquera la présence d'un vent de terre (dangereux pour l'utilisation de tous les objets gonflables).

Il est recommandé aux baigneurs de ne pas s'éloigner du bord.



La zone surveillée se situe entre les fanions bleus.



Comment indiquer sa position lorsque vous contactez les secours



Les points de repère (aussi appelés bornes de jalonnement) indiquent, sur les entrées de plages, le numéro de sentier sur lequel vous vous trouvez. Cela permet aux secours de connaître immédiatement et de façon précise le lieu où intervenir.

DÉJOUER LES RISQUES EN MER ET SUR TERRE



Les baïnes sont des bassins naturels en bordure de plage qui se remplissent et se vident rapidement en fonction des marées. On les trouve essentiellement sur les plages naturelles de la Côte Sauvage, entre Ronce-les-Bains et Saint-Palais-sur-Mer. Le caractère apparemment paisible des baïnes et leur faible profondeur amènent souvent les parents à laisser leurs enfants jouer dans ces zones. Quand la mer monte ou descend, les courants deviennent importants et peuvent entraîner au large les baigneurs qui perdent pied. Comment réagir ? Lorsque l'on est emporté par le courant d'une baïne, il faut **se laisser porter sans chercher à lutter** pour ne pas se fatiguer. Il faut ensuite **faire des signes pour indiquer sa présence** et appeler à l'aide.



Jouer avec le sable en bord de mer pour faire un château paraît naturel. Jouer dans les dunes se révèle être plus dangereux. Les avalanches de sable fonctionnent selon le même principe que les avalanches de neige. Sous le poids de la dune et l'effet de la gravité, des milliers de grains de sable roulent vers la plage. **Le risque est de rester enseveli sous une dune de sable** sans pouvoir respirer.



Appelé aussi « rouleau de bord » ou « brisant », le shore break désigne des vagues très puissantes qui déferlent en arrivant au bord de la plage. Elles sont responsables de traumatismes crâniens et cervicaux. Leur gravité est liée au fait qu'on est directement projeté sur une surface dure : on ne tombe plus sur de l'eau mais sur du sable dur comme de la pierre. Cela revient à plonger dans une piscine sans eau. Pour déjouer ce piège, il ne faut **jamais tourner le dos à l'océan** et **traverser les vagues en plongeant au travers**. Il faut également se méfier des séries de vagues qui peuvent vous entraîner vers le fond.



Avec ses 8 000 hectares de forêt, la Coubre jouit d'un cadre naturel extraordinaire. Les espaces boisés constituent toujours un danger lié aux feux de forêt. Un grand incendie eut lieu en 1976 dans le massif de la Coubre. Cela avait entraîné l'évacuation de près de 100 000 personnes. **Le seul endroit abrité lors d'un feu de forêt reste la plage car c'est la zone la moins exposée.**

Les barbecues, les camping-gaz, les feux à flamme nue ou couverte sont interdits de jour comme de nuit sur les plages.

Les courants estuariens : un risque de dérive

Les courants dans l'estuaire peuvent être très forts. C'est pourquoi il est recommandé de **ne pas s'éloigner du bord**.

LES PLAGES EN MILIEU URBAIN



TOTEM

Ces points de repère aux formes et aux couleurs variées sont positionnés sur la plage pour les grands et les plus petits.



FALAISE ROCHEUSE

Les falaises calcaires de nos côtes subissent les assauts répétés de la houle chaque hiver. Elles s'érodent au fur et à mesure du temps. Vigilance : **d'importants blocs rocheux peuvent se décrocher et tomber sur la plage.**



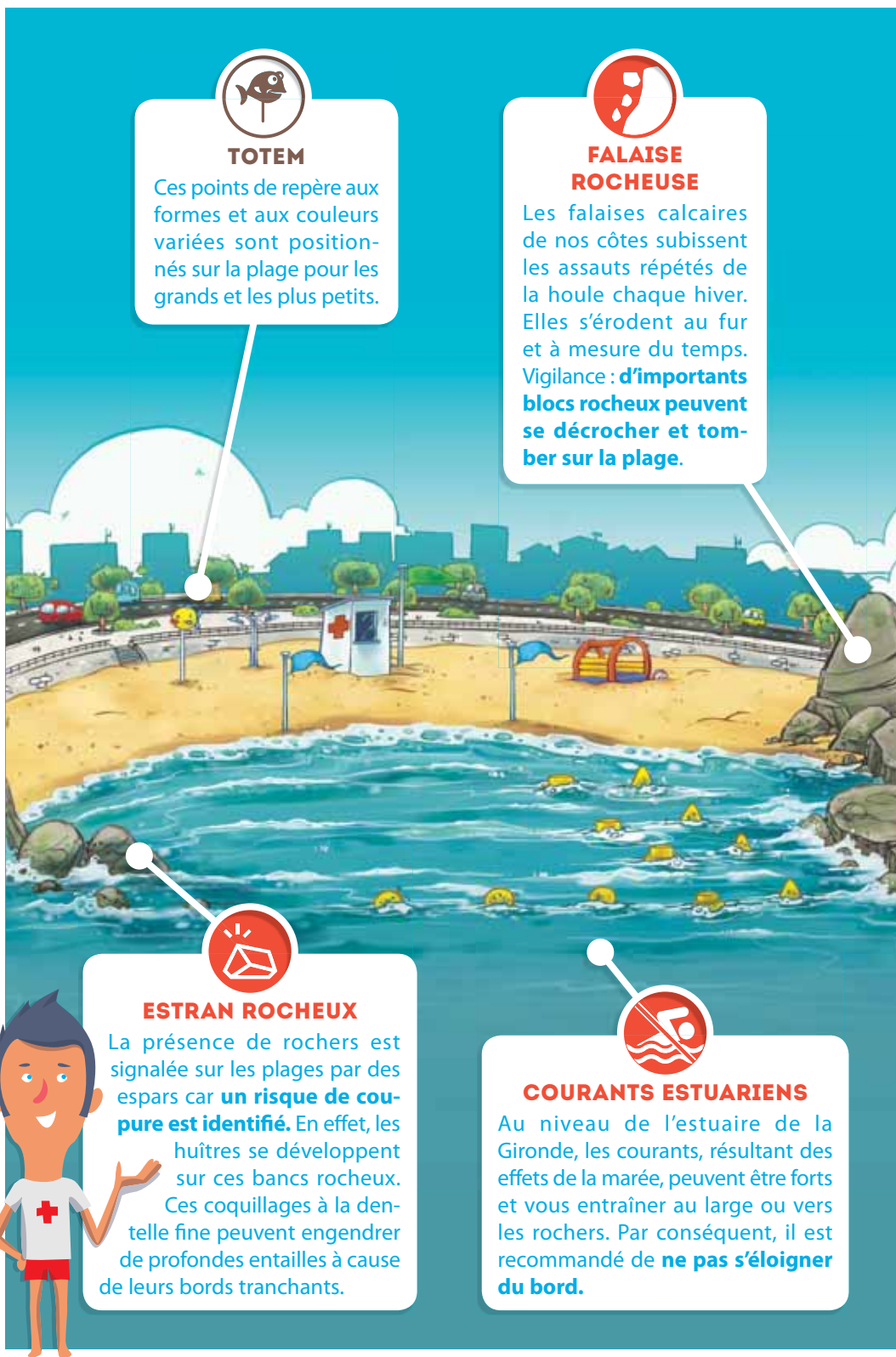
ESTRAN ROCHEUX

La présence de rochers est signalée sur les plages par des espars car **un risque de coupure est identifié**. En effet, les huîtres se développent sur ces bancs rocheux. Ces coquillages à la dentelle fine peuvent engendrer de profondes entailles à cause de leurs bords tranchants.



COURANTS ESTUARIENS

Au niveau de l'estuaire de la Gironde, les courants, résultant des effets de la marée, peuvent être forts et vous entraîner au large ou vers les rochers. Par conséquent, il est recommandé de **ne pas s'éloigner du bord.**



LES PLAGES EN MILIEU NATUREL



AVALANCHE DUNAIRE

Les tempêtes de l'hiver fragilisent la dune et modifient les paysages en formant de véritables falaises de sable. Des avalanches sont fréquemment observées sur ce milieu instable, c'est pourquoi **il est interdit de marcher dans les dunes**. A marée haute, il faut également veiller à ne pas se retrouver piégé entre la falaise de sable et la mer.



POINTS DE REPÈRE

Des points de **repère** sont implantés près des plages, ils permettent d'**indiquer sa position aux secours en cas d'urgence**.



FEUX DE FORÊT

Les massifs forestiers sont des zones soumises au risque de feux de forêt. **Si un incendie se déclare, le seul endroit abrité reste la plage.**



SHORE BREAK

Cette **vague haute et puissante** qui déferle près du bord peut être **responsable de troubles rachidiens et de noyades**. Il est recommandé de se baigner dans les zones surveillées.



BAINE

Ce bassin naturel en bordure de plage qui se remplit et se vide en fonction des marées créé d'importants courants. Les baines peuvent emporter au large les baigneurs imprudents, c'est pourquoi il est conseillé de se baigner dans les zones surveillées. **Si l'on est pris dans un courant de baine, il faut se laisser porter et faire des signes pour signaler sa détresse.**

LA PLAGE, UN ESPACE FRAGILE À PRÉSERVER

En été, la population de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique est multipliée par six pour atteindre entre 400 000 et 500 000 personnes. Plusieurs actions ont été entreprises pour préserver l'environnement littoral, auxquelles vous pouvez contribuer par quelques gestes simples.

La plage n'est pas une poubelle



80% des déchets présents sur les plages proviennent de

la terre. Ils sont transportés par les fleuves qui traversent les villes avant d'arriver en mer et de s'échouer sur les plages. Pour éviter que la plage ressemble à une poubelle, ne jetez pas vos déchets dans la rue ou dans la nature.



2 À 4 SEMAINES

1 À 5 MOIS

3 À 14 MOIS

1 À 5 ANS

50 ANS

200 ANS

400 À 700 ANS

TEMPS INDÉTERMINÉ



DES DÉCHETS POUR LA VIE

Les déchets mettent du temps à se dégrader dans le milieu naturel. Certains mettent plus de 100 ans avant de disparaître totalement.

NOS ACTIONS MENÉES



© G. Perruchon

Protéger les dunes



L'Office National des Forêts protège les dunes en mettant des branchages pour limiter l'érosion par le vent. Des barrières girondines sont également posées pour **interdire le piétinement des dunes**.

Des cendriers de plage à votre disposition

Ne jetez plus vos mégots dans la nature. Des cendriers de plage sont distribués gratuitement dans les postes de secours, les mairies, les Offices de tourisme et à l'accueil de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, pour préserver l'environnement et améliorer le confort de tous.





© A. Bigot

Les secrets de la laisse de mer

C'est quoi la laisse de mer ?

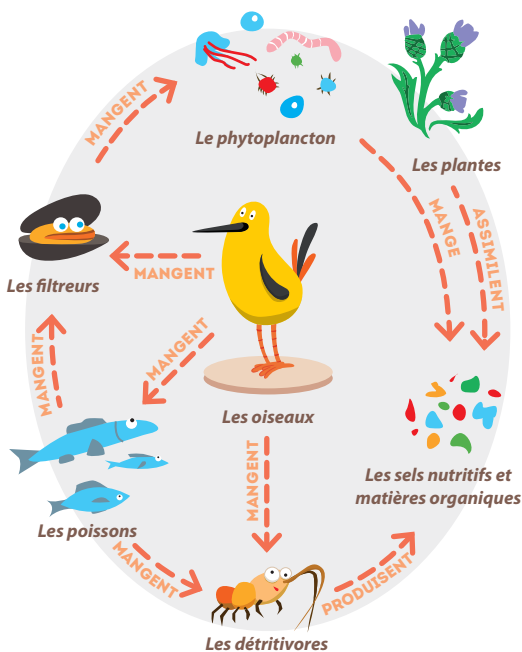
La mer transporte des débris naturels (algues, bois flottés, organismes marins...) dont certains sont arrachés des hauts fonds marins. Ils sont déposés sur la plage. **La laisse de mer c'est ce que la mer laisse en se retirant.** Des déchets humains (bouteilles, canettes, filets de pêche...) se mélangent souvent à ces éléments et les polluent.

Quelles sont les utilités de la laisse de mer ?

- 1 Pour nicher, (les oiseaux viennent déposer leurs œufs) et se protéger (refuge).
- 2 Pour trouver de la nourriture (restes d'animaux ou des « puces de mer »). Si la laisse de mer n'est pas préservée, certaines espèces vont disparaître.
- 3 Pour lutter contre l'érosion car elle permet l'installation d'une végétation qui va retenir le sable. En effet, la matière organique en décomposition enrichit le sol favorisant ainsi le développement des plantes (telles que l'oyat).

Les lasses de mer, c'est sale : préjugés !

Les lasses de mer sont des éléments vivants naturellement présents sur les plages. Il est normal de les retrouver sur certaines côtes. Les retirer revient à amputer la plage d'une partie d'elle-même. Il faut donc **apprendre à vivre avec les lasses de mer.**



Vers un nettoyage raisonné des plages

Les communes procèdent de plus en plus à un nettoyage manuel et non mécanique des plages afin de ne pas enlever systématiquement les lasses de mer. L'acceptation des lasses de mer par les usagers des plages encourage le nettoyage raisonné.

Aimer la plage, c'est accepter les lasses de mer !

NOS AMIS LES ANIMAUX SUR LES PLAGES

Certaines plages tolèrent la présence des chiens. Toutefois, il est rappelé que les chiens de première et deuxième catégories devront être muselés et tenus en laisse par des personnes majeures. Sur les plages autorisées, les propriétaires devront obligatoirement assurer le ramassage des déjections de leurs animaux.



RÉGLEMENTATION

La présence des chiens sur les plages est encadrée par arrêté municipal.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la réglementation dont dépend votre plage auprès des communes ou sur l'affichage du site.



Pourquoi les chiens sont-ils interdits sur les plages ?



Nos amis les animaux ne sont pas toujours autorisés sur les plages. En effet, les déjections canines peuvent représenter un risque sanitaire (transmission possible d'agents infectieux) et représenter un danger pour la santé humaine.

Ces microbes sont également susceptibles de conduire à la fermeture de la baignade sur certains secteurs en période estivale.

Les animaux sont généralement interdits pendant les vacances scolaires car le public qui fréquente les plages se veut essentiellement familial. Ainsi, les déjections canines ne sont pas compatibles avec les jeux des enfants dans le sable.

Des dérogations peuvent être accordées pour les animaux guides handicapés, chiens des services de police ou des entreprises de sécurité.

Les bons conseils pour vos animaux sur les plages

Sur les plages autorisées, certaines règles permettent à votre chien de profiter de la plage en toute sécurité.

Le sable est un facteur irritant et peut engendrer des réactions cutanées. Il est conseillé, au retour d'une sortie de plage, de rincer votre animal à l'eau douce pour éliminer le sel et le sable collés dans ses poils, sources de sécheresse cutanée et d'irritation des yeux.

Certaines espèces d'oiseaux menacées nichent dans les laisses de mer, comme le gravelot à collier interrompu. Ces animaux, fragiles et vulnérables, affectionnent le haut de plage. Par conséquent, les chiens devront être obligatoirement tenus en laisse de la Pointe Espagnole (La Tremblade) jusqu'au chemin des Corsaires (Les Mathes / La Palmyre) pour ne pas déranger l'avifaune.

LES EAUX DE BAINNADE, UN GAGE DE QUALITÉ

**L'EAU EST UNE
RESSOURCE RARE,
C'EST POURQUOI IL EST
INTERDIT DE JOUER AVEC
L'EAU DES DOUCHES.**



**POUR CONTINUER DE PRÉSERVER
LA QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE,**

**JE N'UTILISE PAS
DE SAVON SOUS LES
DOUCHES DE PLAGE.**

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et les communes littorales veillent à ce que les eaux de baignade soient de bonne qualité. Tout au long de l'été, des analyses sont effectuées. Dans un souci de réactivité, les communes se sont engagées dans la gestion active des eaux de baignade. Des analyses complémentaires à celles de l'Agence Régionale de Santé sont réalisées afin de garantir la sécurité sanitaire des baigneurs et de participer aux efforts de protection durable du littoral.

Les résultats sont affichés sur les panneaux d'informations présents aux abords des plages.



À CHAQUE PRATIQUE SES RÈGLES !

Toutes les activités ne sont pas autorisées sur les plages.

Pour pratiquer mon activité :

- 1 Je vérifie au préalable que la pratique de mon sport est autorisée dans la zone où je souhaite aller. L'arrêté municipal précise les conditions de pratique pour chaque plage. Vous pouvez aussi vous référer aux fiches individuelles de pratiques proposées par la CARA.
- 2 Je respecte la réglementation en vigueur de la fédération concernée par l'activité (règle de priorité obligatoire selon les sports).



Sécurité

Il est fortement recommandé à toute personne qui débute une activité de le faire par l'intermédiaire d'une école et de ne jamais pratiquer seul.

Vérifiez que la zone de pratique soit adaptée à votre niveau. Ne surestimez pas vos capacités.

Vérifiez toujours votre matériel avant de partir et assurez-vous d'emporter le matériel de sécurité obligatoire.

Rappel des numéros d'urgence

En mer : 196

Sur terre : 18/112

Tenir compte des conditions climatiques

- Consultez la météo, qui peut rapidement évoluer, avant de partir en mer.
- Soyez attentif à la force et à la direction du vent. Le vent de terre a tendance à vous éloigner au large. De manière générale, il est recommandé, si vous êtes débutant, de ne pas pratiquer votre activité lorsque les vents dépassent les 23 km/h (force 3).
- Faites attention aux coefficients de marée qui sont de bons indicateurs du sens et de la force du courant.





**La plage est un espace public,
merci de respecter les autres usagers.**

Consultez les fiches individuelles
par activités sur [www.agglo-royan.fr/
nautisme-reglementation](http://www.agglo-royan.fr/nautisme-reglementation)

À LA BAIGNADE



Baigneurs

est interdite dans la zone

**5
NDS**

Vitesse limitée
à 5 nœuds

BANDE DES 300M



Planche à voile



Kitesurf



Voile légère (dériveurs)



Paddle



Kayak



V.N.M.



Voile habitable ou collective

Les activités autorisées en dehors
de la bande des 300m doivent se faire
au départ des chenaux de navigation.
(sauf restriction particulière par arrêté municipal)

2 MILES NAUTIQUES



Kayak



V.N.M.



Voile habitable ou collective

Activités autorisées jusqu'aux
6 miles nautiques sous réserve
d'emport du matériel de sécurité.
(1 mile nautique = 1852m)

6 MILES NAUTIQUES

Compétence du maire

Compétence du préfet maritime

LES ALTERNATIVES À L'USAGE DE LA VOITURE

Finis les embouteillages pour se rendre à la plage ! Sur le pays royannais, le vélo et le bus sont devenus des modes de déplacement privilégiés pour profiter du littoral.



PRENEZ LE BUS POUR ALLER À LA PLAGE !

Le saviez-vous, le réseau CARA'Bus dessert les plages de Meschers-sur-Gironde à Saint-Palais-sur-Mer. 18 arrêts de bus sont situés à moins de 400 m d'une zone de baignade surveillée.



Un réseau cyclable développé et sécurisé

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique aménage durablement son territoire pour permettre aux deux roues de se déplacer en toute sécurité. Le réseau cyclable qui longe les plages de Saint-Georges-de-Didonne à Roncesles-bains (La Tremblade) sur près de 40 km draine, chaque année, des milliers de visiteurs. Pour davantage de confort, des parkings vélos sont implantés en plusieurs points du littoral de la Grande Côte à la Côte Sauvage pour faciliter le stationnement.

PATRIMOINE MARITIME À DÉCOUVRIR



DES CABINES DE PLAGE QUI ONT TRAVERSÉ LES ÂGES

La station balnéaire de Royan s'est développée au 19^e siècle avec l'apparition des bains de mer. Avec cette mode de la thérapie par l'eau de mer, venue d'Angleterre, les premières cabines de bains ont été installées sur la Grande Conche en 1825. La ville a conservé ses cabines de plage. Pour leur location, prendre contact avec le service des plages de la commune : service.plages@mairie-royan.fr.



Les pontons de pêche au carrelet : une pratique ancestrale

Les carrelets font partie du paysage et de l'identité du littoral royannais. Depuis le début du 20^e siècle, la pêche au carrelet est passée d'outil de pêche professionnel à un instrument de loisir.

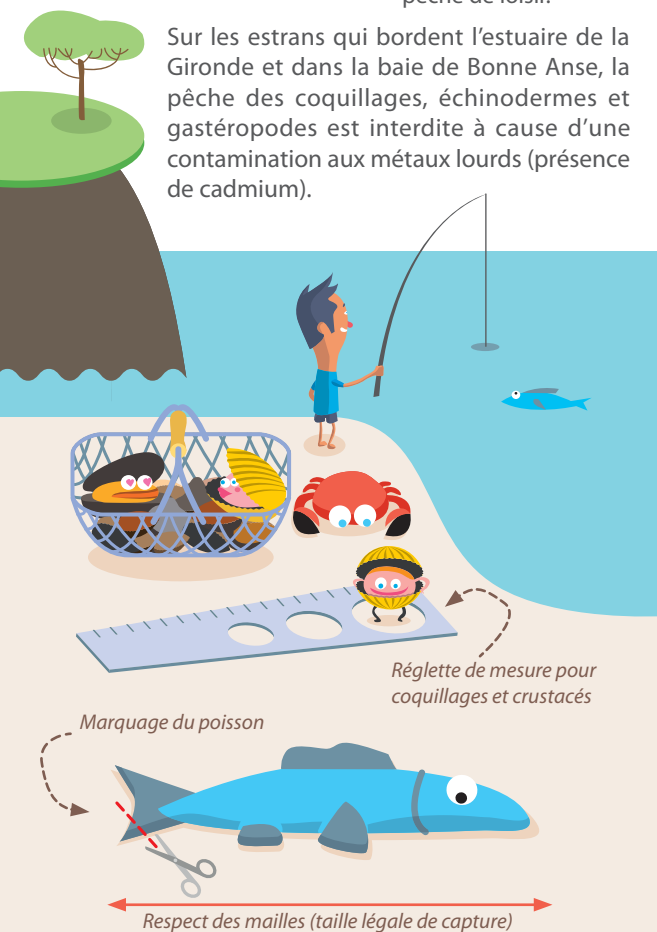
Construites sur pilotis en bois, les cabanes de pêche sont reliées à la terre par un ponton. Leur nom provient du grand filet de pêche carré qui est descendu et remonté dans la mer par un système de treuil. La technique de pêche au carrelet consiste à mettre un appât au centre du filet, de le descendre dans l'eau et de le remonter rapidement et régulièrement pour récupérer le poisson qui est pris au piège.

Cette activité, du fait d'une forte pression et d'une notoriété absolue, a des conséquences sur le milieu et les espèces qui y vivent. De ce fait, les services de l'État, afin de protéger durablement les stocks de coquillages et crustacés, ont défini une réglementation pour une pratique respectueuse de l'environnement.

Voici les principaux conseils et réglementations à observer :

- 1 Servez-vous d'un outil de mesure et triez votre pêche : ré-enfouissez les coquillages trop petits, relâchez les femelles portant des œufs. Respectez les tailles réglementaires.
- 2 Ne prélevez que ce que vous consommerez, en respectant les quantités maximales autorisées.
- 3 Respectez le milieu naturel : remettez les rochers en place après les avoir soulevés.
- 4 La pêche à pied dans les ports et dans les chenaux est interdite.
- 5 Respectez le travail des professionnels : il est interdit de pêcher des coquillages à moins de 25 m des concessions de cultures marines.
- 6 Il est interdit de vendre le fruit de la pêche de loisir.

Sur les estrans qui bordent l'estuaire de la Gironde et dans la baie de Bonne Anse, la pêche des coquillages, échinodermes et gastéropodes est interdite à cause d'une contamination aux métaux lourds (présence de cadmium).



PÊCHER INTELLIGENT, PÊCHER DURABLEMENT

Pêche à la ligne

Cette pratique de loisir est très répandue en bord de mer (surfcasting, rockfishing, pêche aux leurres, pêche embarquée, ...). Les espèces emblématiques les plus recherchées sont le maigre, le bar (franc et moucheté) et la sole.

La pratique de la pêche à la ligne ne nécessite pas de permis. Toutefois, il existe une réglementation nationale qu'il convient de respecter.

Il est impératif de prendre connaissance de la réglementation en vigueur sur :

- les tailles réglementaires des espèces,
- le marquage des espèces (lutte contre le braconnage),
- les zones autorisées (interdit dans les zones de baignade surveillées, dans les chenaux et dans les ports),
- les engins de pêche autorisés (l'utilisation d'engins dormants),
- les périodes de fermeture pour certaines espèces,
- la pose de filet calé est soumise à une autorisation préalable. Renseignez-vous auprès des affaires maritimes de votre secteur.

Pour retrouver les détails de la réglementation, consultez la page internet :

www.agglo-royan.fr/la-peche

Bonne découverte et bonne pêche !

LES 10 COMMANDEMENTS DE LA PLAGE

- 1 Je me baigne dans les zones surveillées.
- 2 Je respecte la réglementation du site.
- 3 Je ne joue pas avec l'eau des douches. Je n'abuse pas de la consommation d'eau et n'utilise pas de savon.
- 4 Je ne marche pas dans les dunes car elles sont fragiles et peuvent s'effondrer. Je respecte les cheminements d'accès à la plage.
- 5 Je mets mes déchets dans les poubelles prévues à cet effet. Je ne jette pas mon mégot sur la plage. Je trie mes déchets si j'en ai l'opportunité.
- 6 Je n'amène pas mon chien sur les plages interdites aux animaux. Des plages sont autorisées, je me renseigne.
- 7 Je pratique mon activité de loisir en respectant la réglementation. J'adapte mon lieu de pratique à mon niveau.
- 8 J'apprends à connaître la laisse de mer et à l'accepter (Voir page 9).
- 9 Je respecte la faune et la flore. Je ne dérange pas les animaux et je ne cueille pas de fleurs.
- 10 Je préfère la crème solaire (si possible bio) car elle pollue moins. La dispersion d'un produit gras en surface freine toute photosynthèse sous l'eau et obstrue les UV nécessaires au plancton.

NUMÉROS UTILES

POMPIERS : 18 ou 112

SAMU : 15

POLICE SECOURS : 17

**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
ROYAN ATLANTIQUE
05 46 22 19 20**

**MAIRIES DES COMMUNES :
MESCHERS-SUR-GIRONDE
05 46 39 71 00**

SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE

05 46 05 07 27

ROYAN

05 46 39 56 56

VAUX-SUR-MER

05 46 23 53 00

SAINT-PALAIS-SUR-MER

05 46 23 56 56

LES MATHES / LA PALMYRE

05 46 22 48 72

LA TREMBLÉ

05 46 36 99 00



Ce guide pratique des plages vous est offert par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Il fait partie des 64 actions menées dans le cadre du plan plage territorial, qui a pour objectif de développer une politique d'accueil de qualité tout en assurant la préservation des espaces naturels fragiles. L'ensemble des actions est présenté sur www.agglo-royan.fr.